

LES OUTILS de L'ENSEIGNANT

Le cahier-journal

Il a 3 fonctions:

- outil de pilotage (il permet d'organiser au mieux ses journées de classe)
- outil de liaison avec le personnel de remplacement (en cas d'absence non prévue à l'avance, il faut penser à faire parvenir le cahier-journal au remplaçant dans les plus brefs délais, en cas d'absence programmée, il faut laisser le cahier-journal dans la classe)
- outil qui peut être référentiel pour l'IEN, pour les conseillers pédagogiques

Il présente le travail prévu pour chaque jour. Il est le reflet de l'avant et de l'après acte pédagogique.

Au début du cahier-journal, on doit trouver:

- la liste des élèves avec les coordonnées des parents (adresses, téléphone...)
- les informations importantes concernant les élèves: allergies, spasmophilie...
- l'emploi du temps
- la liste des cahiers et leur destination (cahier du jour, cahier de découverte du monde...)
- la liste des manuels en usage dans la classe
- la liste du matériel dont dispose chaque enfant en début d'année scolaire
- les programmations
- les progressions

Chaque jour, il fait apparaître:

- les horaires
- les domaines disciplinaires enseignés (exemple: discipline: maths; numération)
- les objectifs (exemple: savoir distinguer nombre et chiffre)
- le descriptif sommaire des activités:
Si les séances ne font pas l'objet d'une fiche de préparation et le renvoi aux fiches de préparation détaillées.
Si les séances en font l'objet(mode de travail: écrit/oral, travail individuel/collectif/par groupe; le matériel nécessaire; les phases de la séance)
 - 1- réactivation des connaissances;
 - 2- recherche;
 - 3- structuration/conceptualisation/mise en commun
 - 4- systématisation/entraînement/consolidation/réinvestissement
 - 5- évaluation;
 - 6- remédiation;

Il comporte une plage d'observations, d'annotations pour la relance, le réajustement, qui est une prise de conscience de ce que l'on a fait:

sur l'acte pédagogique, validation ou non des préparations, place et rôle du maître, relations avec les enfants, solutions envisagées, remédiations sur l'activité et le comportement des élèves, réussites, échecs, participation, coopération, représentations, obstacles, erreurs.

Il doit être clair et lisible

Il précise la présence dominante du maître dans un groupe lors d'une pédagogie de gestion multiniveaux:

Dans le cas d'une classe à plusieurs niveaux le cahier-journal doit faire ressortir la simultanéité des leçons (le dosage quantitatif est alors mieux régulé), la place du maître, le travail en autonomie.

Pour la maternelle, il est possible de préparer son cahier-journal sur la semaine (voir annexe)

LES OUTILS de L'ENSEIGNANT

L'emploi du temps

Les horaires hebdomadaires de français et de mathématiques sont strictement indiqués. Pour les autres disciplines, le temps qui doit leur être consacré est annualisé. Pour éviter de construire un emploi du temps par trop déséquilibré, il n'est toutefois pas inutile de s'intéresser aussi à ce qui leur est dû en moyenne chaque semaine.

Il faut par ailleurs prendre en compte le temps à consacrer aux récréations et s'employer à le répartir équitablement sur l'ensemble des disciplines.

Ce qui donne pour le cycle 2, pour 22h30 heures d'enseignement (24h – 1h30 de récréation):

français: 9h45; mathématiques: 4h30; EPS: 2h45; langue vivante: 1h20; pratiques artistiques: 2h; découverte du monde: 2h

Pour le cycle 3:

français: 8h; mathématiques: 4h30; EPS: 2h30; langue vivante: 1h30; sciences expérimentales et technologies: 2h; pratiques artistiques: 2h; histoire/géographie/éducation civique: 2h.

Pour construire votre emploi du temps vous devez prendre en compte certains paramètres: Disponibilité d'un gymnase ou d'un terrain de sport, passage des différentes classes en BCD, intervention extérieure à partager...

L'équilibre général de l'emploi du temps doit aussi être pris en compte. En particulier, les plages de durée très réduite ne sont envisageables que pour quelques moments spécifiques: pour les plus jeunes, le temps de « mise en route » est également à considérer, au moins au début de l'année, sauf à réduire à néant l'efficacité de la séance prévue. On ne fait pas n'importe quoi n'importe quand dans la journée: une séance de grammaire en fin de journée ne sera pas efficace.

Les séances ne doivent pas dépasser 45 minutes.

Il faut préciser sur l'emploi du temps les échanges de service (durée maximale de 3 heures au cycle 2 et de 6 heures au cycle 3) et les décloisonnements.

Voir annexe

Organisation des activités et des séances en maternelle:

En maternelle, même s'il n'y a pas d'horaires officiels spécifiques par champ disciplinaire, il est nécessaire de partager équitablement les horaires appliqués.

Le temps de récréation est de 40 mn + (2x 10 mn : passages aux toilettes, goûter),

Les activités doivent être planifiées jusqu'à l'heure de sortie,

La durée maximale des séances est de 30mn et en fonction d'un projet particulier elle peut être de 45mn (rencontre sportive, activité avec déplacement...).

La sieste n'est pas une activité **pédagogique**.

Quelle que soit l'activité, il est nécessaire de préciser:

l'atelier dirigé (activités de structuration) et les ateliers autonomes (activités de réinvestissement).

Quel que soit le domaine, il est nécessaire de mettre en place des ateliers dirigés par l'enseignant et pas seulement des ateliers satellites.

« L'utilisation de situations réelles (avec des objets courants, du matériel spécifique, des jeux) doit être préférée aux exercices formels proposés par écrit »

LES OUTILS de L'ENSEIGNANT

Horaires des classes de CP et CE1

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Education physique et sportive	108 heures	3 heures*
Langue vivante	54 heures	1 heure 30*
Pratiques artistiques et histoire des arts	81 heures	2h ou 2h30*
Découverte du monde	81 heures	2h ou 2h30*
TOTAL	864 heures	24 heures

*La déclinaison de ces horaires hebdomadaires sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

Un projet particulier peut donner lieu à des séances de travail sur plusieurs semaines. A ce moment le temps « rogné » sur une autre discipline sera rattrapé ultérieurement.

Horaires des classes de cycle 3

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Education physique et sportive	108 heures	3 heures*
Langue vivante	54 heures	1 heure 30*
Sciences expérimentales et technologie	78 heures	2 heures*
Culture humaniste: -pratiques artistiques et histoire des arts**	78 heures	2h ou 2 heures 30*
-histoire-géographie-instruction civique et morale	78 heures	2h ou 2heures 30*
TOTAL	864 heures	24 heures

•*La déclinaison de ces horaires hebdomadaires sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

**L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.

L'histoire des arts doit être abordé en relation avec les autres disciplines de façon à construire une culture artistique liée à l'histoire et à l'évolution de la société.

La fiche de préparation

La fiche de préparation vise à donner un cadre rigoureux pour la conduite de la séance et à éviter tout débordement ou dispersion.

Il faut:

- donner un titre à la séance
- donner un objectif d'enseignement: l'enseignant prévoit et décrit ce que l'enfant devra savoir à la fin de la séance ou d'un ensemble de séances
- décrire l'activité proposée en formulant le comportement observable attendu
- exposer la situation à mettre en oeuvre: le matériel utilisé à préparer; / l'organisation pédagogique (en petits groupes, collective, en ateliers, individuelle.../ le déroulement; rédiger la consigne (communiquer aux enfants ou construire avec eux ce que l'enseignant attend d'eux, à savoir le produit attendu, les moyens pour y parvenir, les moyens d'évaluer) / s'interroger sur la démarche utilisée (manipulation, recherche, jeu, etc...), sur la place de l'enfant et celle du maître, sur la durée de l'activité, sur l'adéquation de l'activité et des exercices à l'objectif visé.
- faire un bilan en observant pendant, en régulant au cours de , en envisageant une remédiation.

La fiche de préparation s'élabore en tenant compte des compétences définies dans les programmes, elle indique les compétences travaillées. (voir annexe)

Elle organise:

- soit une séquence (un ensemble de séances)
- soit une séance et dans ce cas elle précise à quel moment de la séquence se situe la séance

Dans le déroulement d'une séance, il y a plusieurs phases:

- 1ère phase: réactivation des connaissances
 - 2ème phase: phase de découverte (recherche)
 - 3ème phase: structuration/conceptualisation:mise en commun, confrontation des résultats
 - 4ème phase: systématisation (entraînement, consolidation, réinvestissement)
 - 5ème phase: évaluation (contrôle des acquis avec un exercice d'application suivi d'une correction)
 - 6 ème phase: remédiation (consolidation, prolongement, approfondissement, travail personnalisé)
- qui n'est pas obligatoirement faite lors de la même séance.***

Dans une fiche de préparation de **séance de langue vivante** les différentes phases seront les suivantes:

- 1ère phase: rituels
- 2ème phase: rebrassage
- 3ème phase: introduction de la nouvelle notion
- 4ème phase: phase de réinvestissement
- 5ème phase: clôture (dans cette phase environ 2mn pourront être faites en français pour une pratique raisonnée de la langue)

Il est impossible de rédiger sur une année scolaire une fiche de préparation pour chaque discipline chaque jour. Toutefois, il est indispensable de couvrir tous les domaines. Quand la séance ne fait pas l'objet d'une fiche de préparation, le cahier-journal est plus détaillé.